

FICHE DESCRIPTIVE

REALISATION D'UN Puits POUR L'ALIMENTATION DU BETAIL sur la commune de CHEMINOT

Récépissé n° 57-2012-00137

1 - GENERALITES

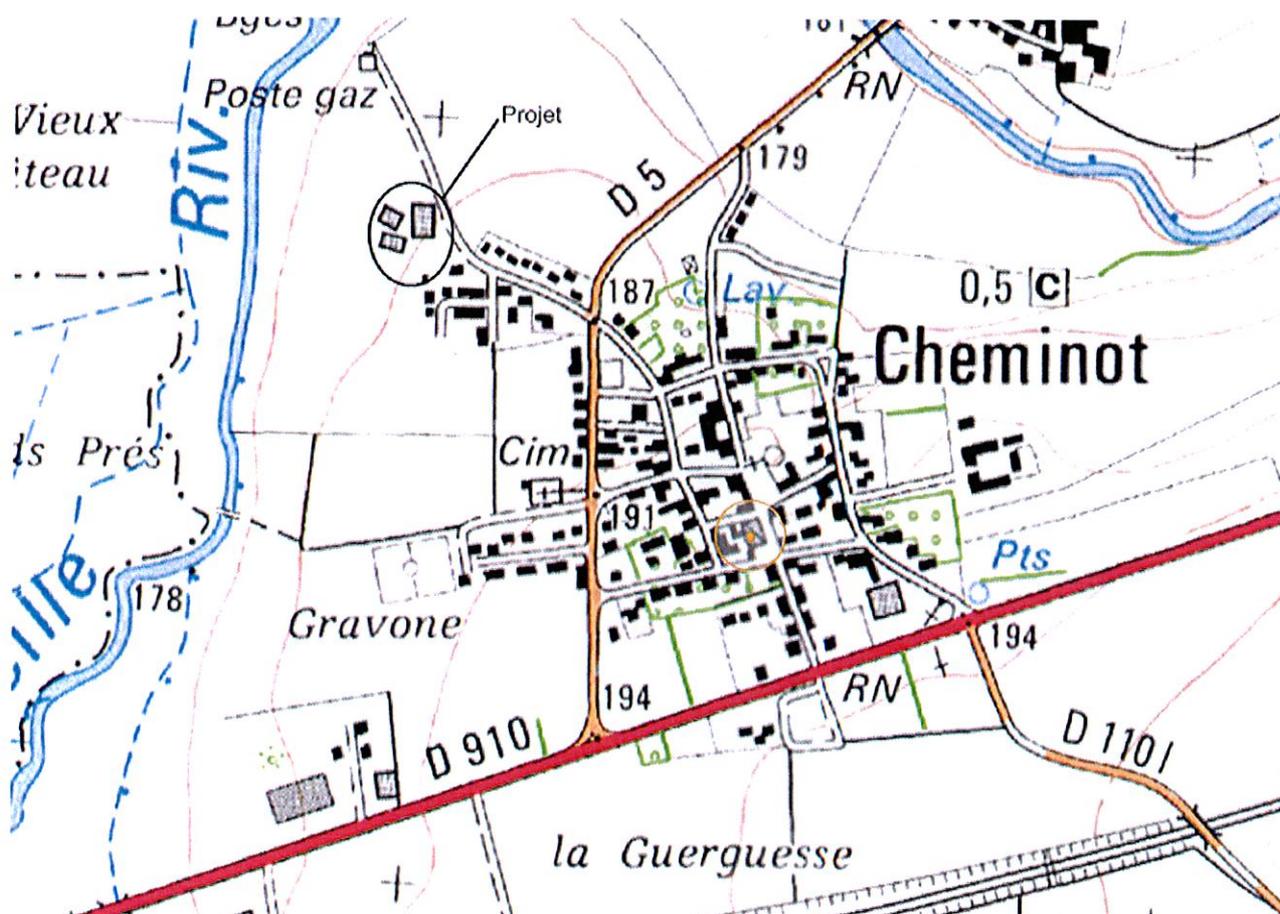
Maître d'ouvrage :
Monsieur Cyril REINBOLT
10 rue du Moulin
57420 - CHEMINOT

Coordonnées :

Tél : 06 71 26 65 80

Fax :

Mail :



IMPLANTATION DU FORAGE

Le forage sera implanté sur la parcelle section 9 n° 102 à CHEMINOT.

Le puits de pompage servira pour l'alimentation du bétail et le nettoyage des étables.

Les coordonnées Lambert II sont les suivantes :

Coordonnées Lambert	X	Y
Captage	878 183 m	2 445 757 m

CARACTERISTIQUES DE L'OUVRAGE

Technique du forage	Marteau fond de trou avec tubage provisoire
Terrains traversés	Alluvions anciennes du Quaternaire Calcaires à Gryphées de l'Hettangien-Sinémurien Argiles de Levallois et Grès infraliasique du Rhétien
Aquifère exploité	Masse d'eau imperméable localement aquifère du Plateau lorrain versant Rhin (CGOO8)
Foration	Diamètre 180 mm
Equipement	Crépine PVC à fentes ouverture 1 mm – Q = 112/125 mm de 28 à 37 m Tube PVC plein : diamètre = 112/125 mm de 0 à 28 m Boite à boue de 37 à 40 m
Extrados	Cimentation de 0 à 25 m Bouchon d'argile de 25 à 26 m Massif filtrant de 26 à 40 m
Profondeur finale	40 m
Tête d'ouvrage	Avant-puits maçonné avec margelle et capot de protection métallique cadennassable
Essai de pompage	Pompage de dessablage Maxi 12 h Q _{max} = estimé à 5m ³ /h Rejet au sol à 30 m du puits

REGIME DU FORAGE

Le volume d'eau maximal annuel pompé sera de 2 000 m³

Un compteur sera mis en place sur la conduite de refoulement du puits de pompage.

Pendant la phase de réalisation des travaux de forage, les déblais de forage seront stockés à proximité de la machine.

Les hydrocarbures nécessaires pour le fonctionnement de la sondeuse seront stockés sur une aire étanche de type cuvette de rétention. Ce dispositif sera protégé des intempéries par une bâche.